

Déclaration CFTC au Conseil d'administration du 28/04/2026

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

La mise en place du conseil d'administration de ce jour doit permettre un conseil pleinement opérationnel, garantissant un suivi rigoureux de l'offre de soins.

Le réseau de santé minier constitue un levier essentiel d'accès aux soins, notamment dans les territoires fragiles.

Pour cela, nos priorités doivent être :

- Maintenir une offre de soins de proximité, tels que les centres de santé, les établissements et les aides à la personne.
- Renforcer l'attractivité de l'exercice médical salarié.
- Adapter notre offre de soins aux réalités démographiques de nos territoires.
- Trouver des solutions innovantes pour répondre aux besoins des populations.

L'objectif étant que le Filiaris soit un acteur actif de la lutte contre les déserts médicaux.

Le rapprochement avec la Caisse nationale de l'Assurance Maladie doit être finalisé afin de sécuriser cette offre de soins et améliorer l'efficacité globale du système.

Les travaux de la commission stratégique devront se concrétiser tout au long de cette COG.

Une attention particulière devra être portée à la continuité des droits et à l'accompagnement des assurés.